

# COLLECTE DES DÉCHETS CALENDRIER DE RATTRAPAGE POUR LES JOURS FÉRIÉS

## Communes de Nantes Métropole (sauf Nantes, Saint Jean de Boiseau, La Montagne, Le Pellerin)



Pour 2018, la collecte de vos déchets en **bacs/sacs jaunes** et **bacs bleus** sera rattrapée de la manière suivante :

Vous êtes habituellement collectés le	Lundi 25 déc 2017 Noël	Lundi 1er janvier Jour de l'an	Lundi 2 avril Pâques	Mardi 1er mai Fête du Travail	Mardi 8 mai Victoire 1945	Jeudi 10 mai Ascension	Lundi 21 mai Pentecôte	Mercredi 15 août Assomption	Jeudi 1er Novembre Toussaint	Mardi 25 déc 2018 Noël
LUNDI	Mardi 26 décembre	Mardi 2 janvier	Mardi 3 avril				Mardi 22 mai			
MARDI	Mercredi 27 décembre	Mercredi 3 janvier	Mercredi 4 avril	Mercredi 2 mai			Mercredi 23 mai			Mercredi 26 décembre
MERCREDI	Jeudi 28 décembre	Jeudi 4 janvier	Jeudi 5 avril	Jeudi 3 mai			Jeudi 24 mai	Jeudi 16 août		Jeudi 27 décembre
JEUDI	Vendredi 29 décembre	Vendredi 5 janvier	Vendredi 6 avril	Vendredi 4 mai	Se reporter au 10 mai	Vendredi 11 mai	Vendredi 25 mai	Vendredi 17 août	Vendredi 2 novembre	Vendredi 28 décembre
VENDREDI	Samedi 30 décembre	Samedi 6 janvier	Samedi 7 avril	Samedi 5 mai	Se reporter au 10 mai	Samedi 12 mai	Samedi 26 mai	Samedi 18 août	Samedi 3 novembre	Samedi 29 décembre



Jours de rattrapage



Pas de changement - Collecte maintenue

### UN DOUTE UNE QUESTION ?

Contactez votre Pôle de Proximité

[www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets](http://www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets)



Si par erreur vous avez sorti votre bac/sac le jour férié, laissez le dehors il sera collecté le lendemain.